

LSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, March 1974

Adjustment of Economic Policy Guide Lines

(Proposal from the Commission to the Council)

On 27 March 1974 the Commission adopted a communication on the adjustment for the economic policy guide lines for 1974 and submitted it to the Council. The communication is the first of its kind to be put forward pursuant to the Council decision of 18 February 1974, and aims to achieve a high degree of convergence of the economic policies pursued by the member states. It includes proposals on the direction of economic policies for the next few months.

The communication stresses that economic policy in 1973 produced decidedly disappointing results. The energy crisis aggravated the already very serious situation in the member states. The rate of inflation is gathering additional momentum. In 1974 consumer prices will increase by between 9 and 15%, depending on the country. The balance of payments of several member states will deteriorate significantly. On the external balance (as defined in the national accounts, excluding transfers) the Commission expects a deficit of US \$ 22,000 million.

The Commission notes that the business climate has improved in recent weeks and expects a growth rate of about 2.5% in the Community's real gross national product in 1974.

The Community's solidarity is in jeopardy. Inflation and the deterioration in the balance of payments situation has affected different member states in very different ways. This divergence involves the risk that Member States will return to defending their national self-interest. Protectionist measures, competitive devaluation and deflationary policies would, however, give rise to considerable economic and social costs, particularly in the form of higher unemployment and a fall in the standard of living.

The Commission sets out the following priority objectives for a re-orientation of economic policy:

- restructuring of economic policies in order to adjust to changes in external conditions;
- stepping up the fight against inflation;
- reduction of balance-of-payments deficits in those countries whose foreign and payments position had deteriorated appreciably even before the crisis.

.../....

The essential problem posed for the next few years will be that of considerably reducing the growth rate of private consumption. Only in this way will it be possible to free the necessary resources to enable the unavoidable additional investment and export effort to be made. To this end the expansion of money income must be slowed down.

The Commission lists the following as means towards achieving this end: active social policy, stepping up of research and investment, and differentiation of short-term economic policy to take account of the conditions in the initial situation of the member states. Progressive social policy should give all sections concerned adequate compensation for the fall-off in money incomes. The various forms of capital formation should be made more readily accessible to all sections of society. Mobility on the labour market should be increased by suitable measures, particularly by encouraging retraining.

In order to encourage development of domestic resources of energy and more efficient use of energy, special priority should be given to research and investment. This should allow member states to become less dependent on oil imports.

With regard to short-term economic policy the Commission proposes a differentiation to take account of each country's balance of payments situation. In this respect the Community can be divided into two groups.

The first group (Germany, the Benelux countries), whose current accounts in 1974 are expected still to be in surplus or in equilibrium should ensure that recovery in growth leads to an increase in real gross national product by a trend rate of 3 - 4 % towards the end of 1974. If necessary, carefully regulated budgetary measures should be used to provide extra stimuli. The deterioration in the balance of payments resulting from more vigorous growth will have to be accepted. It could help to reduce inflationary tendencies, while helping the countries with large deficits in their efforts to improve their balance-of-payments situation.

The second group (Italy, United Kingdom, Ireland, Denmark and, to a lesser extent, France), which must expect large deficits in their respective payment balances in 1974, should make every effort to cut back demand on the domestic market in favour of exports and improving their external balance. In 1975 the objective of the economic policies of the two countries with the highest balance-of-payments deficits (Italy, United Kingdom) should be to bring the deficits back to something like the level of 1973. These countries should further tighten the restrictive line of monetary policy. Interest rates must remain high as this will also encourage the desired stabilisation of exchange rates. Expansion in public expenditure should be restrained and increases in income tax introduced where necessary.

Further details on these general guide lines are given for each country.

ALSMANDENS GRUPPE
SPREKERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, mars 1974

ADAPTATION DES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

(Proposition de la Commission au Conseil)

La Commission a adopté et transmis au Conseil le 27 mars 1974 une communication concernant l'adaptation des orientations de politique économique pour 1974. La communication est la première de ce genre à être présentée en application de la décision du Conseil du 18 février 1974, relative à la réalisation d'un degré élevé de convergence des politiques économiques des Etats membres. Elle contient des propositions concernant les orientations de politique économique à adopter au cours des prochains mois.

La communication souligne que les politiques économiques ont donné en 1973 des résultats nettement insuffisants. La crise de l'énergie a encore aggravé la situation déjà difficile des Etats membres. L'inflation s'accélère. La hausse des prix à la consommation se situera en 1974 entre 9 et 15 % selon les pays. Les balances des paiements de plusieurs pays membres accusent une détérioration prononcée. La Commission s'attend à un déficit du solde extérieur (au sens de la comptabilité nationale, sans les transferts) de l'ordre de 22 milliards de dollars.

La Commission constate ces dernières semaines une amélioration du climat des affaires et s'attend pour 1974 à un taux de croissance du produit brut de la Communauté en termes réels de quelque 2,5 %. La cohésion de la Communauté est menacée. En effet, les pays membres sont très diversement affectés par l'inflation et par la dégradation de leur balance des paiements courants. Ces différences d'évolution entre les pays laisse craindre que les Etats membres ne se retranchent dans la défense de leurs intérêts nationaux. Or, des mesures protectionnistes, des dévaluations compétitives et des politiques de déflation entraîneraient des charges économiques et sociales très lourdes et notamment une extension du chômage et une baisse du niveau de vie.

Pour réorienter la politique économique, la Commission énumère une série d'objectifs prioritaires :

- restructuration des économies pour les adapter aux modifications de la situation extérieure;
- renforcement de la lutte contre l'inflation;
- réduction du déficit de la balance des paiements dans les pays dont la situation extérieure s'était déjà détériorée sensiblement avant la crise.

Le problème essentiel des prochaines années sera de freiner énergiquement la consommation des ménages. C'est le seul moyen de dégager les ressources nécessaires à l'effort supplémentaire qui s'impose en matière d'investissements et d'exportations. A cette fin, il importe de ralentir l'expansion de l'ensemble des revenus nominaux.

La Commission cite comme moyens de réaliser ces objectifs une politique sociale active, un effort dans le domaine de la recherche et de l'investissement, ainsi qu'une politique conjoncturelle différenciée en fonction des situations de départ différentes des pays membres. Une politique sociale progressive doit compenser l'encadrement des revenus nominaux d'une façon qui soit acceptable pour les groupes concernés. Il conviendrait de faciliter à toutes les couches de la population l'accès aux différentes formules de formation du patrimoine. La fluidité du marché de l'emploi doit être encouragée par des mesures appropriées, et notamment par la reconversion de la main-d'oeuvre.

Une priorité ^{particulière} doit être accordée aux efforts d'investissement et de recherche pour développer des sources d'énergie propres et pour encourager une utilisation plus rationnelle de l'énergie. De cette façon, les Etats membres deviendraient plus autonomes, car moins tributaires des importations de pétrole brut.

En ce qui concerne la politique conjoncturelle, la Commission propose une différenciation de cette politique en fonction de la situation de la balance des paiements. Il faut distinguer à cet égard deux groupes de pays.

Les pays du premier groupe (RFA, pays du Benelux) qui prévoient encore en 1974 une balance des paiements courants excédentaire ou proche de l'équilibre, doivent veiller à ce que la reprise de la croissance attendue d'ici la fin de l'année 1974 se traduise pour le produit national brut en termes réels par une tendance en hausse de l'ordre de 3 à 4 %. En cas de besoin, des mesures budgétaires judicieusement dosées devraient donner des impulsions complémentaires. La détérioration éventuelle de la balance des paiements courant résultant de l'accentuation de la croissance devrait être acceptée. Elle pourrait contribuer à réduire les tendances inflationnistes et aider les pays à forts déficits dans leurs efforts d'assainissement de leur balance des paiements.

Les pays du second groupe (Italie, Royaume-Uni, Irlande, Danemark et, dans une moindre mesure, la France) qui devront faire face en 1974 à de lourds déficits de leurs balances des paiements, devront s'efforcer en premier lieu de contenir la demande intérieure au profit des exportations et d'améliorer leur solde extérieur. Dans les deux pays (l'Italie et le Royaume-Uni) où le déficit de la balance des paiements courants est le plus élevé, l'objectif de la politique économique en 1975 devra consister à s'approcher le plus possible du niveau du déficit de 1973. Ces pays doivent pratiquer une politique encore plus restrictive en matière de monnaie et de crédit. Les taux d'intérêt doivent rester élevés. Cela permet de contribuer à la stabilisation recherchée des taux de change. L'expansion des dépenses des administrations publiques doit être freinée et il y a lieu de prévoir éventuellement un alourdissement de la fiscalité.

Ces orientations générales sont développées en détail pour chaque pays membre.